

**L'ABONNEMENT**

L'abonnement au CANARD est de 50 cts par année, strictement payable d'avance. Les timbres de poste sont reçus en paiement.

Tout envoi d'argent devra être adressé à

A. P. PIGEON,  
Administrateur,  
1786 Rue Ste-Catherine.



**LE CANARD**

Montréal, 27 Juillet 1895

**ENCORE UNE SEANCE DE SPIRITISME**

**LE MADRIER PRÉDIT L'AVENIR POLITIQUE**

Dimanche dernier, notre collaborateur Ladébauche et son garçon, le P'tit Baptiste, en compagnie de quelques bons lurons, ont soumis le madrier à l'influence magnétique.

Il a fallu beaucoup de temps pour mettre la grosse pièce de bois en état de répondre aux questions que nos gens allaient lui poser.

Ladébauche explique à ses amis la cause de la lenteur du madrier.

Plus la situation du pays est corsée plus le bois se montre réfractaire au fluide magnétique.

Avant de se décider à écrire ses réponses comme planchette, le madrier est resté immobile pendant environ trois quarts d'heure.

A la fin il a fait entendre un craquement prolongé et deux écuds, se dégageant de leur alvéole, ont volé en l'air avec un bruit formidable.

—Bigre des bigres, dit Ladébauche, il paraît que ça va être sérieux.

Quelques instants après la pièce de bois montrait par ses mouvements giratoires qu'elle était disposée à écrire.

Ladébauche seul pose les questions et enregistre les réponses comme suit :

Q.—Peux-tu nous dire ce qui va se passer à Ottawa ?

R.—Oui, c'te question !

Q.—Combien de temps le ministère Bowell durera-t-il encore ?

R.—Cent cinquante-sept jours et demi.

Q.—Y aura-t-il une session dans le mois de janvier ?

R.—Oui.

Q.—Qu'arrivera-t-il au commencement de la session ?

R.—M. Laurier demandera à M. Foster si son gouvernement a préparé sa loi rémédiate pour Manitoba. M. Foster lui répondra qu'il a un bill à soumettre à la chambre. Comme le projet de loi sera rédigé de manière à ne pas donner satisfaction aux catholiques du Nord-Ouest, M. Larivière présentera une motion de non-confiance dans des hommes qui ne sont ni chair ni poisson.

Q.—Le gouvernement sera-t-il battu sur cette motion ?

R.—Non.

Q.—Résignera-t-il ?

R.—Oui.

Q.—Quand résignera-t-il ? Vers la fin de janvier.

Q.—Sur quelle question ?

R.—Sur celle des écoles. Il y aura bisbille entre les ministres. Clarke Wallace, Montague, et Haggart feront le sorcier contre les catholiques. Bowell rira dans sa barbe, mais ce sera un rire jaune. Il reprendra son sérieux lorsqu'il verra "bolter" ses collègues protestants. Ceux-là ne se mettront pas à quatre pattes et la boutique orangiste sautera.

Q.—A quand les élections générales ?

R.—Elles auront lieu dans la première semaine de mars.

Q.—Quel parti sortira victorieux des élections ?

R.—J'ai déjà répondu à cette question.

Q.—Comment votera M. Curran sur la question des écoles ?

R.—Il ne votera pas du tout. Il recevra un fauteuil de juge comme son Christmas box.

Q.—Qui représentera sa division au prochain parlement ?

R.—C'est McShane, beau dommage !

Q.—M. Angers, reviendra-t-il juge ?

R.—Oui, mais sous le ministère de coalition.

Q.—Qu'est-ce que c'est que ça, le ministère de coalition ?

R.—C'est le deuxième cabinet qui sera formé après la chute de celui de Bowell.

Q.—Quel sera le premier cabinet qui succèdera l'administration Bowell ?

R.—Ça sera celui de Laurier.

Q.—Est-ce qu'il durera longtemps ?

R.—Pas bien longtemps, à cause d'embaras qui lui seront suscités par les Orangistes et les P. P. A. d'Ontario.

Q.—Qui organisera le ministère de coalition ?

R.—Chapleau et Laurier pour la section canadienne-française.

Q.—La question des écoles sera-t-elle alors réglée ?

R.—Non.

Q.—Alors quand sera-t-elle réglée ?

R.—Jamais.

Q.—Que va-t-il se passer à Ottawa d'ici à la prochaine session ?

R.—Rien de bien surprenant. Les ministres voyant leur fin prochaine se hâteront de faire leurs orgies. Ils nommeront M. White collecteur des douanes à Montréal. Ils feront ensuite la nomination de plusieurs sénateurs pour remplacer ceux qui sont trépassés depuis un an.

Q.—Qui nommeront-ils ?

R.—Ceux parmi les candidats qui se seront montrés les moins durs à la détenté pour souscrire aux élections de mars prochain. Lâchez-moi, je suis fatigué d'écrire.

Nos amis ont dû alors brusquer la fin de leur séance de spiritisme.

**LE VIN A CREDIT A MONTREAL**

S'il faut en croire les renseignements fournis au CANARD, il existe à Montréal deux compagnies en commandite, la Montreal Trading and Shipping Company et la Compagnie d'Approvisionnement Alimentaires, dont le but serait d'inculquer aux Canayens le goût des vins légers de la France.

Pour atteindre ce but les offres les plus alléchantes seraient faites à la petite bourgeoisie et à la classe ouvrière. On leur vendrait le vin à un crédit à long terme, les paiements devant s'opérer par versements mensuels.

Le vin ainsi vendu ne coûterait à l'acquéreur que 15 sous par bouteille de trois-demiards.

Une pièce de Bordeaux ou de Sauternes de 60 gallons se paierait dans un an ou dix-huit mois.

Le CANARD applaudit fort l'idée des commanditaires, mais ceux-ci lui paraissent saturés d'une ignorance profonde du goût canayen.

D'évelopper chez nos compatriotes une soif régulière pour le pur jus de la vigne est une utopie, un plan irréalisable.

L'histoire des Canayens qui ont séjourné quelque temps en France est là pour corroborer ce que nous disons.

Ils nous reviennent tous au pays avec la même appétit morbide pour les spiritueux.

Leur faire prendre le goût des vins de France, autant demander aux Cosaques et aux Polonais de renoncer aux casse-poitriner et aux tord-boyaux qui constituent leurs brevages favoris.

Si messieurs les spéculateurs des deux sociétés en question désirent voir affluer les flots du Pactole dans leurs

coffres ils n'ont qu'à introduire une légère variante dans leur prospectus.

Au lieu des vins français, qu'ils offrent au public du whisky blanc ou du "Rye" aux mêmes conditions.

Les Canayens feront queue devant les magasins de la Trading and Shipping et des Provisions Alimentaires.

Il n'y aura pas assez de commis pour recevoir leurs commandes.

Dix mille maisons du faubourg Qué et du faubourg St-Joseph auront chacune leur pièce de 60 gallons de whisky dans leur cave.

Les Canayens achèteront ces liqueurs par patriotisme, histoire d'encourager la vente des produits nationaux.

L'expérience vaut la peine d'être tentée.

**Histoire d'un billet de la Banque du Peuple**

La Banque du Peuple venait de suspendre ses paiements.

Un Juif de la rue St-Laurent constate qu'il y a dans sa caisse un billet de \$10 de l'institution en faillite.

Vite, il court chez un épicier.

Il commande une livre de beurre et donne en paiement le billet de \$10.

Le marchand rend la monnaie au Juif et lui passe un billet de \$5 de la Banque du Peuple.

—Ce bill n'est pas bon, dit le fils d'Abraham. Donnez-m'en un autre.

—Comment, vous vous plaignez, répondit l'épicier. Vous venez de me donner un billet de \$10 de la même banque. Les billets sont bons.

Le Juif réfléchit quelques instants et finit par dire au marchand :

En ce cas, donnez-moi une autre livre de beurre.

Lorsque le beurre fut enveloppé, le Juif donna en paiement le billet de \$5 que l'épicier venait de lui passer.

**AFFAIRE DEMERS**

CHEZ LE CORONER

Le coroner McMahon était dans son bureau, assis devant un amas de papiers et de dossiers.

Il se promenait nerveusement les doigts dans sa chevelure, faisant un appel énergique aux fluides vitaux pour les concentrer entre les deux circonvolutions de son cerveau.

Il avait à l'étude la fameuse affaire Demers.

Plus il la sonde de son astuce, plongeait dans le noir abîme qui engloutissait le nom du meurtrier, plus il acquerrait la conviction que jamais elle ne toucherait le fond du mystère.

Il se renversa dans son fauteuil les poings crispés, et prononça ces paroles jactatoires :

"Il y a bien du torseu là-dedans !"

A peine avait-il proféré cette exclamation qu'il entendit deux frappés coups discrètement à sa porte.

"Entrez," dit-il d'une voix énergique.

La porte s'ouvrit.

Un individu entra, s'approcha de sa table et lui présenta une carte d'affaires, 2½ x 4½ pouces, réligée comme suit :

J. B. RIZPINSEL

Groceur de Famille

Thé, Café, Vin et Liqueur de choix

No 5087 rue Notre Dame

St-Henri



M. RIZPINSEL

—Voici ma carte, M. le coroner, dit-il. Je suis venu vous trouver au sujet du meurtre de Mme Demers.

—Vous savez quelque chose sur cette affaire. Prenez un siège, s'il vous plaît. Voyons, que savez-vous ?

—Je sais une foule de choses, monsieur le coroner. Je sais d'abord que M. Machinchose qui tient une grocerie en face de la mienne fait de magnifiques affaires et que son magasin est toujours plein depuis qu'il a donné sa déposition dans votre enquête sur le meurtre de Mme Demers. Toutes les commères du voisinage se rendent chez lui pour avoir des explications sur le mystère. Pendant ce temps-là il y a un slack déplorable chez moi. C'est à peine si je vends pour \$3 par jour. Je me suis dit que si j'allais voir le coroner et me faire appeler comme témoin je dirais tout ce que je sais. Ça éveillerait la curiosité des gens de St-Henri.

—Enfin, savez-vous réellement quelque chose à propos de Mme Demers ?

—J'en sais pour le moins tout aussi long sinon plus que Machinchose. Qu'est-ce que le témoin a dit ? Il a déclaré qu'il n'était pas à sa connaissance que le prisonnier et sa femme fissent un mauvais ménage. Quant à moi, je puis dire plus que ça.

—Dites toujours.

—Je dirai que j'ai vu la défunte à neuf heures du matin le jour qu'elle a été tuée. Elle est venue chercher un quartier d'emploi à mon magasin.

—Ce témoignage sera très important. Vous serez assigné ce matin pour comparaître demain devant les jurés. Je puis compter sur vous, n'est-ce pas ?

\* \*

Le lendemain matin, Rizpinsel est appelé par le coroner à donner son témoignage.

Il répète sa déclaration de la veille, mais il l'a légèrement modifiée. Ce n'est pas le jour du meurtre que la défunte a acheté de l'emploi.

Le coroner esquisse une grimace de mécontentement et congédie le témoin, après lui avoir donné une verte mercariale.

Le témoin s'éloigne en souriant et en se frottant les mains.

—J'aurai ce soir mon nom dans tous les journaux, dit-il. Cela poussera le "trade" et ce soir mon magasin ne désemplira pas.

**L'Excursion a Quebec**

C'est samedi, le 17 août, à 8 hrs p.m., qu'aura lieu l'excursion annuelle à Québec de MM. A. P. Pigeon et J. B. Dé y.

Ceux qui désirent profiter de ce beau voyage pour aller à la vieille capitale feraient bien de se hâter d'acheter leurs billets à \$1.50 d'ici au 10 août, après cette date ils se vendront \$2.00, aller et retour. Le nombre en est limité. Billets pour Trois-Rivières, 75c, aller et retour.

Pour plan des cabines, voir l'annonce dans une autre colonne.

\* \*

A la suite d'un pari, X... a failli s'étrangler en essayant d'avaler une pièce de 10 centins.

—C'était sans doute une pièce fautive, disait-il en revenant à la vie; impossible de la faire passer !...

\* \*

**RESTAURANT V. LEMAY**

No 1802 rue Ste-Catherine, encoignure de la rue Ste-Elisabeth.

Cet établissement vient d'être agrandi par la construction d'une annexe contenant une vaste salle et des cabinets particuliers où règne une fraîcheur incessante pendant l'été.

Rien n'a été épargné pour mettre le restaurant sur le pied des établissements de premier ordre.

Une visite est sollicitée.

**Boulevard St Lambert**

Fumez le BLACKSTONE  
le meilleur Cigare à 3c.